

**Le 8 février 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Ile, tenue au bureau municipal situé au 1-006, chemin Jerry, Grosse Ile, Qc., le 8 février 2021 à 18 h 30 sous la présidence de la Mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau  
Felicia Clarke  
Nancy Clark  
Miles Clarke  
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

Est absent:

Conseiller: Steve Clarke

#### **SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

**ATTENDU QUE** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré un état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

**ATTENDU QUE** les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence jusqu'au 12 février 2021;

**ATTENDU QUE** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que lorsque la loi prévoit qu'une réunion soit publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**ATTENDU QUE** tout conseil municipal peut tenir leurs séances «*en personne*» à condition que les directives de la santé publique soit respectées, particulièrement celles de la distanciation sociale et de l'hygiène cependant, le public ne peut être présent;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers

municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés;

## **EN CONSÉQUENCE**

R2021-013

Sur une proposition de Jessica Goodwin  
Appuyée par Felicia Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** les membres du conseil acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R2021-014

Sur une proposition de Miles Clarke  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté avec ajouts :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue
  - 1.2 Séance du conseil à huit clos
  - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.4 Approbation du procès-verbal
  - 1.5 Correspondance
    - 1.5.1 Affaires découlant de la correspondance
      - 1.5.1.1 Statistique Canada – Demande d'appui pour le recensement 2021
      - 1.5.1.2 Maxine Matthews – Demande pour participer au programme du congé à traitement différé
2. Actes administratifs du conseil
  - 2.1 Rapports administratifs
    - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
    - 2.1.2 Rapport annuel 2020 – Règlement de la gestion contractuelle
    - 2.1.3 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
  - 3.1 Panneaux de signalisation
  - 3.2 Services de garde – Utilisation de l'infrastructure municipale
  - 3.3 Appel d'offres – Portes automatiques – Centre communautaire/Gymnase et bureau municipal
  - 3.4 Appel d'offres – Parc communautaire intergénérationnel
4. Affaires diverses
  - 4.1 Fonds d'aide aux initiatives sociales (FAIS) – Demande de contribution financière
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

## **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la reprise de la séance ajournée du 11 janvier 2021, laquelle a eue lieu le 18 janvier 2021.

**R2021-015**

Sur une proposition de Miles Clarke  
Appuyée par Felicia Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la reprise de la séance du conseil ajournée du 11 janvier 2021 et tenue le 18 janvier 2021.

## **CORRESPONDANCE**

**N2021-016**

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

## **AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE**

### **STATISTIQUE CANADA**

#### **DEMANDE D'APPUI POUR LE RECENSEMENT 2021**

**ATTENDU QUE** le prochain recensement se déroulera en mai 2021 et Statistique Canada sollicite l'appui des municipalités afin de mieux faire connaître le recensement aux résidents de la communauté;

**ATTENDU QUE** depuis plus d'un siècle, la population canadienne s'appuie sur les données du recensement pour se renseigner sur l'évolution du pays et sur ce qui compte pour elle particulièrement, les tendances socioéconomiques clés et à l'analyse des données du recensement pour prendre d'importantes décisions qui ont une incidence directe sur nos familles, nos quartiers et nos entreprises;

### **EN CONSÉQUENCE**

**R2021-017**

Sur une proposition de Nancy Clark  
Appuyée par Jessica Goodwin  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** le conseil de la Municipalité de Grosse Île appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca).

**QUE** des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

## **MAXINE MATTHEWS**

### **DEMANDE POUR PARTICIPER AU PROGRAMME DU CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ**

**ATTENDU QUE** l'adjointe administrative, Maxine Matthews, a présenté une demande pour participer au programme du congé à traitement différé, offert aux employés municipaux tel que décrit à l'article 24, et les sous-articles suivants, de la convention collective présentement en vigueur pour les employés de la Municipalité de Grosse Île, du 7 au 31 mars 2022 ;

**ATTENDU QUE** Maxine Matthews, répond aux critères d'admissibilité décrits à l'article 24 et les sous-articles suivants de la convention collective afin de participer à ce programme ;

#### **EN CONSÉQUENCE**

R2021-018

Sur une proposition de Jessica Goodwin  
Appuyée par Nancy Clark  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** la demande présentée par l'adjointe administrative, Maxine Matthews, pour participer au programme du congé à traitement différé du 7 au 31 mars 2022 tel que décrit à l'article 24, et les sous-articles suivants, de la convention collective présentement en vigueur pour les employés de la Municipalité de Grosse Île soit approuvée.

### **RAPPORTS ADMINISTRATIFS**

#### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

R2021-019

Sur une proposition de Miles Clarke  
Appuyée par Jessica Goodwin  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**D'**approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 janvier 2021 au montant de 68, 389.34 \$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

### **RAPPORT ANNUEL 2020**

#### **RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE**

R2021-020

Sur une proposition de Nancy Clark  
Appuyée par Miles Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de la gestion contractuelle de la Municipalité de Grosse Ile conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec. Ce rapport est présenté par la directrice générale, Janice Turnbull.

### **COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR**

N2021-021

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la prochaine séance du conseil de la Communauté maritime qui

aura lieu le mardi 9 février 2021 et a présenté sa mise à jour aux membres du conseil en conséquence.

## **ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL**

### **PANNEAUX DE SIGNALISATION**

**ATTENDU QUE** plusieurs panneaux de signalisation/information achetés en 2017 de l'entreprise Express Design sont endommagés;

**ATTENDU QU'** une garantie de cinq (5) ans sur lesdits panneaux a été donnée à la municipalité par Express Design;

**ATTENDU QUE** Express Design a depuis été vendu et le nouveau propriétaire ne se sent pas responsable d'honorer l'entente conclue avec l'ancien propriétaire concernant la garantie cependant, il est prêt à offrir un rabais de 20% sur les panneaux qui doivent être remplacés;

**ATTENDU QUE** la municipalité a obtenu une estimation de Signalisation Inter-Lignes et le coût pour remplacer les panneaux endommagés est inférieur;

**ATTENDU QUE** la municipalité est très satisfaite avec les panneaux «noms de rues», précédemment achetés de Signalisation Inter-Lignes, en ce qui concerne la durabilité et la qualité;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2021-022

Sur une proposition de Marlene Boudreau  
Appuyée par Miles Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Grosse Île achètera de nouveaux panneaux de signalisation/information de Signalisation Inter-Lignes afin de remplacer ceux qui sont endommagés.

### **SERVICES DE GARDE**

#### **UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** Kimberly Thériault, propriétaire de l'entreprise École des Sports et des Langues, a déposé une demande pour utiliser une partie du bâtiment de service situé au Site Récréatif à des fins de garderie ;

**ATTENDU QU'** il n'y a pas de services de garde à l'extrémité Est des Îles ;

**ATTENDU QUE** des ressources humaines adéquates sont essentielles pour la croissance de la communauté et le

développement durable et, un service en tant que tel au sein de la communauté permettrait à un plus grand nombre de personnes à se joindre ou de rester sur le marché du travail ;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2021-023

Sur une proposition de Miles Clarke  
Appuyée par Nancy Clark  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Grosse Île accepte de permettre à Kimberly Thériault d'utiliser une partie du bâtiment de service situé au Site Récréatif afin d'offrir des services de garde au sein de la communauté.

**QUE** la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Grosse Île, le contrat de service avec Mme. Thériault précisant les responsabilités des deux parties.

**QUE** la partie du bâtiment de service, situé au Site Récréatif, qui sera utilisée comme une garderie, soit offerte gratuitement à Kimberly Thériault pour le même nombre de semaines que la Municipalité des Îles offre leur établissement gratuitement à Mme. Thériault. Par la suite, des frais de location de 100\$ par mois s'appliqueront.

### **APPEL D'OFFRES PORTES AUTOMATIQUES – CENTRE COMMUNAUTAIRE/GYMNASE ET BUREAU MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Grosse Île a reçu une confirmation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le projet pour installer des portes automatiques au Centre communautaire de Grosse Île/Gymnase et au bureau municipal dans le cadre du programme PRIMADA a été approuvé et est admissible à un financement ;

**ATTENDU QUE** le MAMH financera 50% du coût total du projet à un taux de 80% en raison de la copropriété du gymnase avec la Commission scolaire Eastern Shores ;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire Eastern Shores contribuera avec un montant de 9 357\$ (jusqu'à un maximum de 10 000\$) au projet ;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2021-24

Sur une proposition de Marlene Boudreau  
Appuyée par Felicia Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à procéder avec un appel d'offres sur invitation pour l'installation de portes automatiques au Centre communautaire de Grosse Île/Gymnase et au bureau municipal.

**QUE** l'appel d'offres et les documents connexes soient transmis aux entreprises suivantes : Les Constructions des Îles, Constructions Renaud & Vigneau, Les Entreprises Nadyco ainsi qu'à Construction RDA Inc.

**QUE** la Municipalité de Grosse Île transférera les fonds à même le surplus accumulé de la Municipalité afin de couvrir les coûts de leur part du projet susmentionné.

## **APPEL D'OFFRES PARC COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL**

N2021-025

REPORTÉ

### **FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES SOCIALES (FAIS) DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Grosse Île souhaite se procurer un écran mural et un projecteur qui seront installés et montés de façon permanente dans la salle de conférence communautaire;

**ATTENDU QUE** cet équipement sera également bénéfique pour les groupes et organismes communautaires;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Grosse Île peut être admissible pour une aide financière, jusqu'à un maximum de 5 000\$, pour un tel projet dans le cadre du programme Fonds d'aide aux initiatives sociales (FAIS);

### **EN CONSÉQUENCE**

R2021-026

Sur une proposition de Nancy Clark  
Appuyée par Miles Clarke  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

**QUE** la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Fonds d'aide aux initiatives sociales* (FAIS) afin de procurer un écran mural et un projecteur qui seront installés et montés de façon permanente dans la salle de conférence communautaire.

**QUE** la mairesse, Rose Elmonde Clarke, et la directrice générale, Janice Turnbull, soient autorisées à signer tous les documents pertinents dans le cadre du programme FAIS.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**N2021-027**

Aucun membre du public n'est autorisé à assister à la séance, laquelle se déroule à huis clos à la suite des recommandations et des mesures énoncées par le gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**R2021-028**

Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 19h10.

---

Rose Elmonde Clarke  
Mairesse

---

Janice Turnbull  
Directrice générale